

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	TERROIRS DE FRANCE	Numéro	T10409
Adresse du site	40, avenue des Terroirs de France	Hauteur	R+10 (42 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé, SCI lumière Paris	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	04/02/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/03/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	>6 m en dessous des antennes ; >5 m à coté	Vis-à-vis (25m)	R+1 et R+10
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 120° < 1V/m - 240° < 2V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 2V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	36.65 ; 41.25 et 37.50 m		

Incidence visuelle

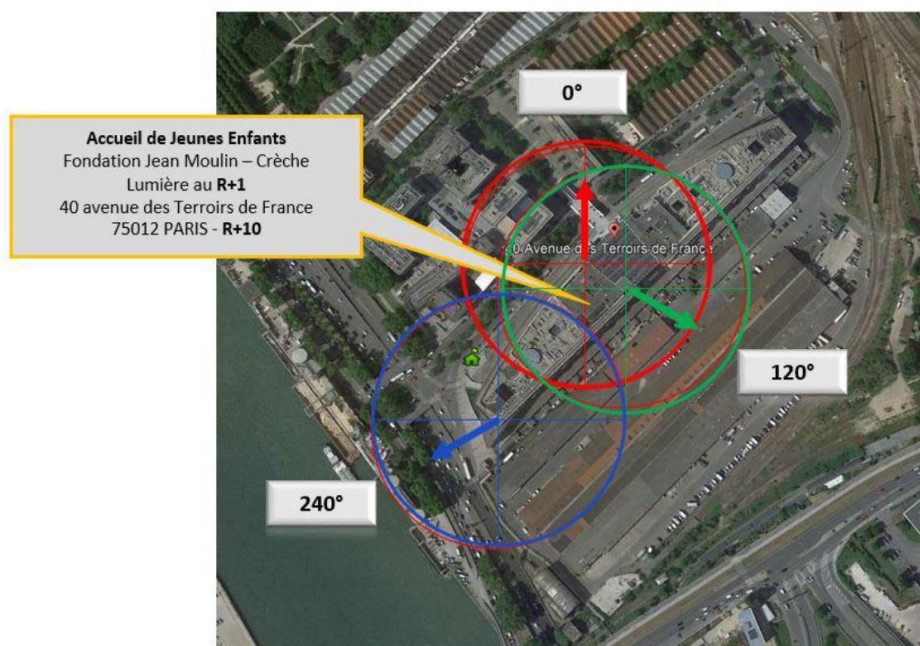
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

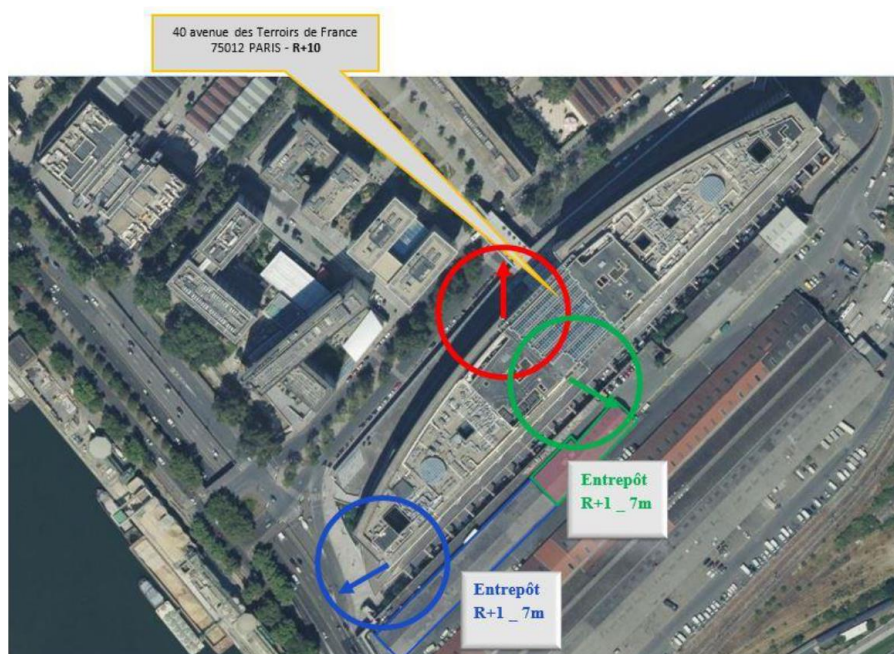


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche Lumière	40 Avenue des Terroirs de France	R+1	Non	28m	< 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 40 AVENUE DES TERROIRS DE FRANCE 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	34.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 9 et 10 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

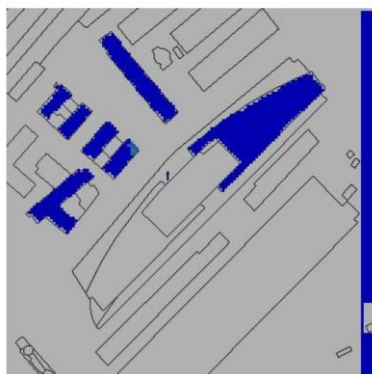
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 40 AVENUE DES TERROIRS DE FRANCE 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	34.5 m	16.5 m

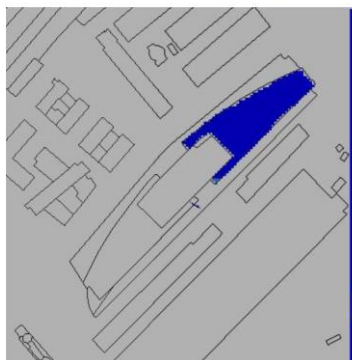
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimet 0°

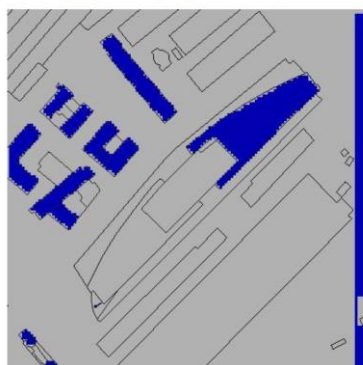
Pour l'antenne orientée dans l'azimet 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimet 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimet 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.

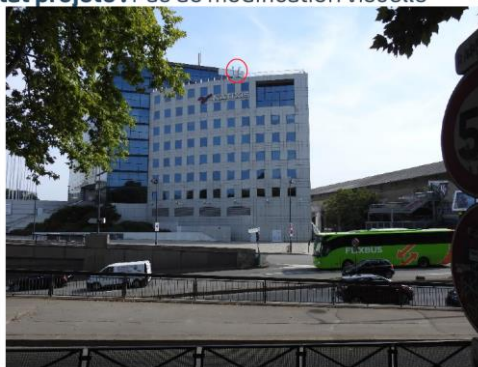


Vue des Antennes Avant/Après

État projeté : Pas de modification visuelle



État projeté : Pas de modification visuelle



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut S1 :



Azimut S2 :



Azimut S3 :

